

COMMUNE DE RUPT-SUR-MOSELLE (88)

Requalification de la rue Napoléon Forel

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

1. **Identification de l'organisme qui passe le marché** : commune de Rupt-sur-Moselle

2. **Objet de la consultation** : Mission de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la rue Napoléon Forel.

2.1 Procédure de passation : procédure adaptée ayant pour objet de sélectionner **3 candidats** invités à remettre une offre, puis de négocier avec le soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre. En cas d'échec de la négociation avec ce dernier, négociation avec les soumissionnaires suivants, selon leur ordre de classement (voir le RC).

2.2 Budget prévisionnel des travaux : 1 150 000 € HT.

2.3 Le programme :

La requalification de la rue Napoléon Forel (depuis le giratoire et jusqu'à la rue de Lorraine) sur 560 ml, et de la rue des Rochottes (115 ml) comprenant :

- L'amélioration des mobilités douces (notamment pour les enfants de l'école vers la cantine du collège) et l'apaisement des usages, les traitements de surfaces, la végétalisation, etc. ;
- **Réseaux** : éclairage public ; réseau d'eau potable ; réseaux eaux pluviales et eaux usées (objectif : vers un réseau unitaire, soulager au maximum la station) ; réseaux potentiels liés au projet de chaufferie bois (en cours de réflexion) ;
- **L'ensemble du projet est à concevoir dans une démarche exemplaire d'aménagement** : mobilités douces, désimperméabilisation des surfaces, préservation de l'eau et gestion intégrées des pluviales, déconnexion des toitures (à étudier), réduction des îlots de chaleur, végétalisation, utilisation de ressources locales, frugalité, etc.

3. **Contenu de la mission** :

3.1 Tranche ferme 1, comprenant : 1. La conception globale (AVP, PRO-DCE, ACT) de l'ensemble du projet d'aménagement. 2. Première partie des travaux (EXE, DET, AOR, OPC) pour les réseaux.

3.2 Tranche ferme 2, comprenant : la seconde partie des travaux (EXE, DET, AOR, OPC) pour les traitements de surfaces.

Délais envisagés : phase études en 2023. Travaux réseaux en 2024, et 2025 pour les travaux de surfaces (à préciser).

4. **Composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre** :

L'équipe justifiera impérativement de compétences transversales et collectives en matière de **conception d'espaces publics inscrits dans une démarche de développement durable, avec une forte prise en compte des enjeux de la transition écologique et de gestion intégrée des eaux pluviales**. Elle sera composée :

- D'un MANDATAIRE paysagiste concepteur ou paysagiste :
 - **Paysagiste concepteur** autorisé à porter le titre, et inscrit sur la liste nationale du ministère de la transition écologique ;
 - **Paysagiste** diplômé des écoles nationales supérieures de paysage françaises et européennes, ou paysagiste habilité par la Fédération Française du Paysage ;
- D'un bureau d'études techniques en ingénierie, voiries et réseaux divers (BET VRD), pour la partie réseaux et appui aux structures de fondations des surfaces.

5. **Date d'envoi à la publication** : lundi 30 janvier 2023

6. **Date limite de réception des candidatures** : lundi 20 février 2023 à 14 h 00